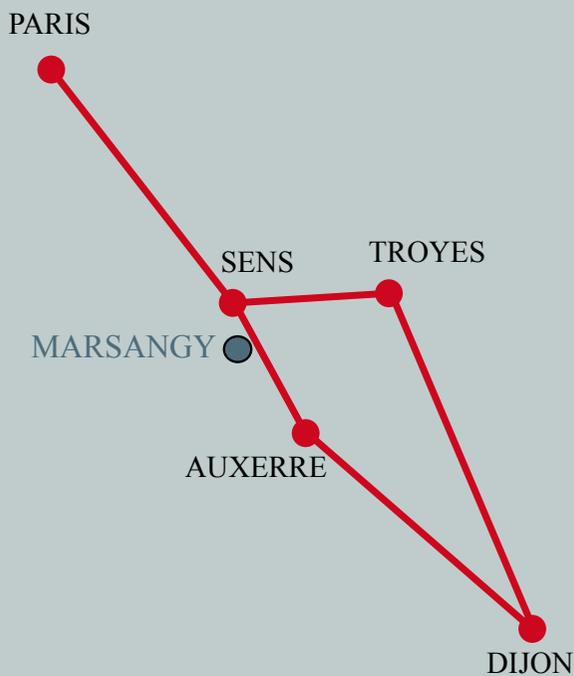




Venez passer une journée agréable, en pleine nature, sur le superbe site de Marsangy

Plan d'accès



Nos partenaires:



**Cave Saint Jacques
Ets SASSEIGNE
36, rue Chaudot
89300 JOIGNY
03 86 62 19 16**



L'USJ Trial Rando organise:

Championnats de
Bourgogne et de
Champagne

MARSANGY

Lieu dit "Les Roches"

Trial de



Spectacle gratuit

**Le 4 septembre 2011
de 9h00 à 17h00**

*Zone de démonstration
de 16 h 00 à 17h30*

*Buvette et
restauration
sur place*



REGLEMENT PARTICULIER

Nom de l'épreuve : TRIAL DES ROCHES
Lieu-dit «LES ROCHES» - 89500 MARSANGY
Date: 4 septembre 2011

ORGANISATEUR
USJ TRIAL RANDO N° affiliation: C2241
Adresse: Monsieur Patrick BENETON - 4, route de la Charmée - LOIVRE - 89116 LA CELLE SAINT CYR. Tél 03 86 73 47 76

La manifestation se déroulera conformément au code sportif de la FFM, aux règles techniques et de sécurité de la discipline Trial et de façon générale à l'ensemble des textes règlementaires applicables à ce type de manifestation. Le présent règlement complète les conditions particulières de la manifestation.

ARTICLE 1 - CARACTERISTIQUES DE L'EPREUVE

Capacité : National
Championnat de BOURGOGNE
Championnat de CHAMPAGNE
Nombre de tours: 3 **Temps global imparti:** 7h00
Longueur du tour: 6 km **Nombre de zones par tour:** 12
Le nombre de pilotes admis à participer à la manifestation est de 150

ARTICLE 2 - CATEGORIES ET ENGAGEMENTS

CATEGORIES							
Catégorie	Exp	S1	S2	S3+	S3	S4	
Age	+12	+12	+12	+12	+12	+12	-12
Cylindrée	-	-	-	-	-	-	-
Nombre de tours	3	3	3	3	3	2	
Couleur des flèches	rouge	bleu	vert	vert ou jaune	jaune	noir	
Délai entre chaque départ							
ENGAGEMENTS							
Droit d'engagement	25 €	25 €	25 €	25 €	25 €	25 €	10 €
Droit d'engagement majoré*	30 €	30 €	30 €	30 €	30 €	30 €	15 €

* Droit d'engagement du pilote majoré à compter du 04/09/2011

Secrétariat organisation et engagements
Contact:.....Mme Véronique DANREE
Adresse:.....23, rue du Moulin - 89290 VINCELOTES
Tél03 86 42 39 84 - 06 70 53 81 31
E-mail.....denis.danree@orange.fr

ARTICLE 3 - CONTROLE ADMINISTRATIF

Horaires du contrôle administratif: de 8h30 à 11h00
Lieu: Les Roches à Marsangy (89500)
Dans le cadre de ces vérifications administratives, chaque participant devra présenter une licence compétition FFM ou Internationale de la saison en cours, son permis de conduire et/ou CASM, l'assurance RC pour la moto.
Licences à la journée: Des licences à la journée (**LAJ**) seront délivrées au tarif en vigueur aux concurrents non licenciés FFM désireux de participer à la manifestation. Les participants devront également présenter un certificat médical de non contre-indication à la pratique du sport motocycliste en compétition de moins d'un an.

ARTICLE 4 - CONTROLE TECHNIQUE

Horaires du contrôle technique: de 9h00 à 11h30
Lieu: Les Roches à Marsangy (89500)
Tous les participants (pilotes et suiveurs) devront y présenter leur(s) véhicule(s)et leur(s) casque(s). En ce qui concerne le contrôle sonométrique des machines, les commissaires techniques disposent de la faculté d'interdire le départ à tout pilote dont le motorcycle présenterait un niveau sonore non conforme aux normes édictées par la Fédération dans les règles et techniques de sécurité en refusant le marquage de la machine.
Pour toute autre anomalie constatée lors de ces contrôles, ils doivent en avvertir le directeur de course et établir puis signer, sous leur propre responsabilité, un rapport qu'ils doivent remettre au jury.

HORAIRES PREVISIONNELS

Heure du 1er départ: 9h30 **Heure de fin:** 18h00
Heure de la remise des prix: 18h00 **Lieu:** Les Roches à Marsangy (89)

ARTICLE 6 - ASSURANCE

Une assurance conforme à l'article R.331-30 du code du sport est souscrite.

ARTICLE 7 - RECLAMATIONS

La réclamation devra être remise en main propre au directeur de course sous forme écrite au maximum 30 minutes après l'annonce officielle des résultats, accompagnée d'un chèque de caution de 75 €. Cette somme sera remboursée si la réclamation est reconnue fondée.

IMPORTANT

Les concurrents s'engagent à respecter scrupuleusement les instructions données par les organisateurs, à suivre le parcours fléché et à respecter l'environnement et les usagers dans les chemins empruntés.
Chaque concurrent doit avoir pris connaissance du présent règlement, s'engage à le respecter et à subir les sanctions qui pourraient être prises à son égard pour tout manquement à la discipline lors de l'épreuve.

ARTICLE 8 - OFFICIELS

DIRECTEUR DE COURSE : Jean-Jacques DOUCET (OZT 129130)
PRESIDENT DU JURY: Thierry MALAURENT (ODC 119469)
1er MEMBRE DU JURY: Jean-Jacques QUILLON (ODC 132407)
2ème MEMBRE DU JURY: Patrick BENETON (ODC 050567)
RESPONSABLE TECHNIQUE: Denis DANREE (OZT 7780)
Un ou plusieurs officiels pourront également assister le directeur de course ainsi que les responsables techniques et du chronométrage.
Les commissaires de zone sont en nombre suffisant.

TRIAL DES ROCHES

MARSANGY (89500) - 4 septembre 2011
Epreuve nationale 7ème édition
Fédération Française de Motocyclisme
LIGUE MOTOCYCLISTE REGIONALE DE BOURGOGNE
US JOIGNY TRIAL RANDO

(Cadre réservé)
N° de course :
Heure de départ :h.....
Date de réception :

BULLETIN D'ENGAGEMENT

(à retourner à Véronique DANREE - 23, rue du Moulin
89290 VINCELOTES – 06 70 53 81 31 - denis.danree@orange.fr)

CATEGORIES (Entourer la catégorie choisie)

EXPERT SENIOR 1 SENIOR 2
SENIOR 3+ SENIOR 3 SENIOR 4

NOM : Prénom :

Date de naissance : N° téléphone :

Adresse: n° rue.....

Code postal:..... Ville:.....

Pays:.....

Adresse Email :

CLUB:

LIGUE :

LICENCE: type et numéro:.....

PERMIS DE CONDUIRE/ CASM (type et n°):.....

MOTOCYCLE: marque:..... Cylindrée:.....

Numéro d'immatriculation:.....

Je demande l'engagement à l'épreuve désignée ci-dessus et déclare exacts les renseignements portés ci-dessus, j'ai lu le règlement particulier de l'épreuve et déclare m'y conformer de même qu'aux règles générales du code sportif de la F.F.M.

Attention : tout bulletin non accompagné des droits d'engagement ne sera pas confirmé et ne sera pris en considération que dans la mesure où des places resteront disponibles - limitation à 150 engagés. Les numéros seront attribués le jour de l'épreuve. Les horaires de départ définitifs seront déterminés la veille de la compétition et communiqués aux concurrents lors du contrôle administratif.

DROITS D'ENGAGEMENT : 25 € / 10 € pour les jeunes (7 ans à 11ans)
(Attention : +5 € si inscription jour de l'épreuve)

Règlement: CCP ou Chèque N°.....

lu et approuvé DATE ET SIGNATURE